

Demande de Changement de prénom

Liste des pièces à fournir :

- Formulaire de demande de changement de prénom (cerfa n°16233*03) avec consentement d'enfant de 13 ans et plus, complété, daté et signé.
⇒ Pour les plus de 13 ans, **présence obligatoire du représentant légal ET de l'enfant au dépôt** de la demande.
Pour les moins de 13 ans, **dépôt de la demande par son représentant légal.**
- Copie intégrale de l'acte de naissance **de mois de 3 mois**
- Pièce d'identité en cours de validité de la personne concernée (original + photocopie)
⇒ Pour un mineur,
 - Pièce d'identité en cours de validité de l'enfant (original + photocopie)
 - Et pièce d'identité en cours de validité du ou des représentants légaux (original + photocopie).
- ⇒ Pour un majeur sous tutelle,
 - pièce d'identité en cours de validité du majeur (original + photocopie)
 - et pièce d'identité en cours de validité du tuteur (original + photocopie)
 - copie de la décision judiciaire désignant le tuteur
- Justificatif de domicile récent
⇒ Si le demandeur est hébergé par un tiers :
 - justificatif de domicile récent au nom de ce tiers
 - attestation sur l'honneur précisant que l'intéressé est hébergé à son domicile
 - copie pièce d'identité de l'hébergé.

L'intéressé devra remettre toute pièce justifiant de **l'intérêt légitime du changement de prénom.**

En fonction de votre situation, vous pouvez fournir :

- ⇒ **Enfance ou scolarité :**
 - Certificat d'accouchement, copie du carnet de santé, copie du livret de famille, copie des diplômes, etc...
- ⇒ **Vie professionnelle :**
 - Contrat de travail, attestation de collègue de travail (accompagnées d'une pièce d'identité), copies de courriels professionnels, bulletins de salaire, etc...

⇒ **Vie administrative :**

- Copies de pièces d'identité anciennes ou actuelles, factures, avis d'imposition, justificatif de domicile, etc...

⇒ **Certificats médicaux** établissant de vos difficultés rencontrées par le port d'un prénom déterminé

Pour mettre à jour l'ensemble des actes de l'État Civil, **suivant votre situation**, fournir :

⇒ **la copie intégrale de :**

- l'acte de naissance de l'époux ou du partenaire de Pacs **de mois de 3 mois**
- l'acte de naissance de chacun des enfants **de mois de 3 mois**
- l'acte de mariage **de mois de 3 mois**

Le livret de famille

La décision sera communiquée au demandeur dans un délai raisonnable.